

N° 2021-01

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/01

Projet d'internat au collège de Faucogney : APS

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président informe les délégués de la sollicitation faite par monsieur Rudy CARA, Principal du collège de Faucogney quant à la mise en place d'un internat à Faucogney.

Cela fait suite au projet « collège ouvert » adopté par le Conseil Départemental, afin de permettre aux expérimentations de terrain de se développer.

Les collèges de Faucogney et Melisey ont été désignés parmi les 23 collèges publics du Département comme les premiers porteurs de ces initiatives afin de construire un nouveau modèle de collège ouvert sur l'extérieur.

Le 19 novembre dernier, une première réunion de travail a permis aux deux chefs d'établissement concernés de rencontrer des élus de la CCME, afin de déterminer dans quelles conditions nous pourrions nous engager dans ce projet, afin de développer conjointement sa politique d'aménagement du territoire.

Une visite de l'étage au-dessus de l'Office de Tourisme a eu lieu, afin de déterminer le potentiel existant et les travaux à envisager pour permettre la mise en place de cet internat.

Après l'exposé de Rudy CARA sur les tenants et aboutissants de ce projet, les élus souhaitent mandater commander la réalisation d'un APS sur les volets fonctionnement et investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	1	0	0

- **VALIDE** le devis APS d'un montant de 4 000 € HT au cabinet Ambiance et Atmosphère
- **AUTORISE** le Président à signer les formalités nécessaires
- **INSCRIT** les crédits au BP 2021

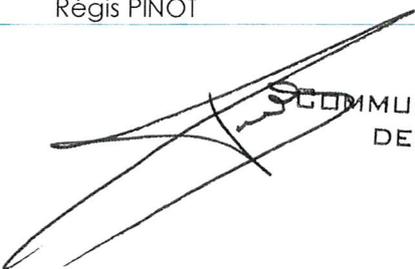
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/02

OM – Annulations antérieures

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler ou réduire les factures de 2020
Il propose de régulariser cette opération en annulant ou réduisant le titre exécutoire.

Annulations :

Les annulations concernées sont imputées en dépense à l'article 673.
Cette opération annule le titre antérieur suite aux personnes introuvables, aux erreurs de débiteurs
ou personnes parties aux cours de l'année.

Le montant global de l'annulation est de **216.04 € pour le budget OM**

Les titres concernent les factures suivantes :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif du 15/02/21	LA LANTERNE ET LES ARMONTS	MORDELET Cédric POST Ludivine	Bord 127 – Titre 215	88.54 €
	BEULOTTE ST LAURENT	SIAT BRAUN	2020-098-0005959	127.50 €
			MONTANT	216.04 €

Les crédits nécessaires seront ouverts à cet effet lors du vote du budget OM 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **ANNULE et REDUIT** les factures ci-dessus, budget annexe OM pour les montants indiqués
- **CHARGE** le Président d'effectuer les opérations.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/03

Gymnase des 1000 Etangs à Faucogney : travaux d'isolation

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose qu'il convient de faire des travaux au gymnase de Faucogney et la Mer, et notamment d'effectuer des travaux d'isolation, sous réserve de l'avis favorable de l'ABF.

Une consultation d'entreprises :

→ - Damien REYNIER a été retenu pour un montant de 17 314 € HT (20 776,80 € TTC)

Le Président propose le plan de financement :

- 25% d'aide du Conseil Départemental de Haute-Saône dans le cadre de sa politique sportive relative à la création ou à l'extension des équipements sportifs (fiche E33 du Guide des Aides) soit 4 328.50 €.
- 75 % de reste à charge pour la CCME soit 12 985.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **SOLLICITE** Le Conseil Départemental de Haute-Saône, dans le cadre de sa politique sportive relative à la création ou à des équipements sportifs et loisirs d'intérêt local à hauteur de 25 % soit € HT.
- **ADOpte** le Plan de financement suivant :
 - **Conseil Départemental** : 4 328.50 € soit 25 %
 - **Autofinancement CCME** : 12 985.50 € soit 75 %
- **S'ENGAGE** à donner un accès prioritaire et gratuit à l'équipement aux enfants des collèges
- **AUTORISE** le Président à faire les demandes de subventions et à signer toutes les pièces relatives au dossier
- **AUTORISE** le Président à déposer les demandes d'urbanisme nécessaires pour la réalisation de ces travaux

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-04

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

**N° 2021/04
Budget principal : autorisation d'engager, de liquider et mandater le
quart des crédits budgétaires d'investissement avant le vote du Budget
2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales dispose que :

En l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandaté les dépenses d'investissement, dans la limite des quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits. Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessous, sont inscrits au budget lors de son adoption. Il est proposé au Conseil et au Président d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal.

BP 2020 25 %

Chapitre	BP 2020	25%
20 : Immobilisations incorporelles	83 297.00 €	20 824.25 €
21 : immobilisations corporelles	383 618.00 €	95 904.50 €
23 : immobilisations en cours	869 985.00 €	217 496.25 €
TOTAL	1 336 900.00 €	334 225.00 €

Répartis comme suit :

Chapitre	Opération	Article	Investissement voté
20	PLU	202	200.00 €
Total chapitre 20			200.00 €
21	13 - Gymnase	2188	38 000.00 €
	19 - Tourisme	2188	11 950.00 €
Total chapitre 21			49 950.00 €
23	26 - Habiter mieux	232	3 000.00 €
Total chapitre 23			3 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **AUTORISE** jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2021 le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

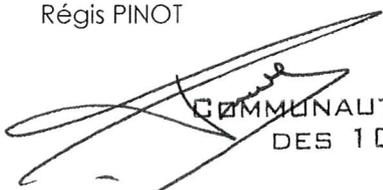
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2021-05

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/05

Création d'un budget annexe « FRANCE SERVICES »

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Pour faire suite à la mise en place de la future France Services communautaire située 8 rue du moulin à Melisey, il est proposé de créer un budget annexe « France Services » concernant toutes les dépenses et les recettes.

Il s'agit d'avoir une lisibilité financière et une transparence dans la gestion de cette structure qui doit recevoir une dotation de fonctionnement de l'État

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **PREND ACTE** de cette gestion.
- **DECIDE** de créer un budget annexe, à compter du 1^{er} janvier 2021, destiné intégralement à la gestion de la France Services communautaire
- **AUTORISE** le Président à procéder aux formalités nécessaires

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/06

**Approbation compte de gestion – exercice 2020
Budget Principal**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

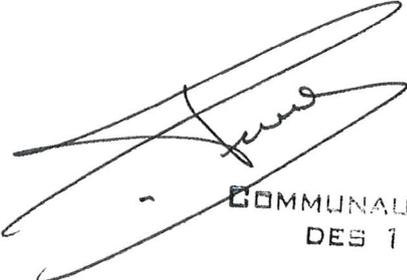
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2020 du Budget CC 1000 ETANGS, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

ID : 070-247000854-20210225-D2021_06-DE

Berger
Levrault

07/03/2021
S. LURE

HELLOS
Le premier fiduciaire spécialiste des Services Locaux
70200 CC des 1000 ETANGS

PAGE DES SIGNATURES

Exercice 2020

CFBD

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À , le

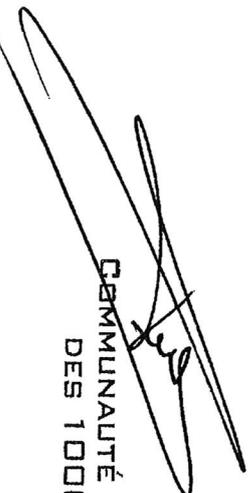
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CC des 1000 ETANGS pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À , le

Vu par *Mr Denis Rivin* qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *25/10/2021* par l'organe délibérant.

À *Relisy*, le *25/10/2021*


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/07

**Approbation compte administratif
exercice 2020 Budget principal**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
Siégeant sous la présidence de Madame CHIPAUX Michèle, 2^{ème} Vice-présidente,
Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,
Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

RESULTATS EXERCICE 2020		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	1 092 936.05 €	1 799 592.34 €
Titres émis	693 262.35 €	2 055 667.61 €
Résultats	-399 673.70 €	256 075.27 €

	RESULTATS CUMULES 2019	AFFECTATION 2020	RESULTATS EXERCICE 2020	AFFECTATION SPA 2020	RESULTATS CUMULES 2020
INVESTISSEMENT	62 552.61 €		-399 673.70 €		-337 121.09 €
FONCTIONNEMENT	447 901.53 €	126 328.39 €	256 075.27 €	15 128.18 €	592 776.59 €
TOTAUX :	510 454.14 €	126 328.39 €	-143 598.43 €		255 655.50 €

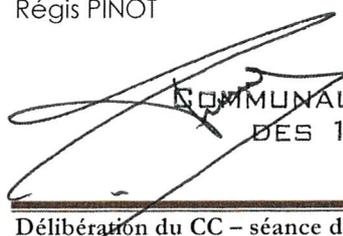
	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	RESTES A REALISER Au 31/12/2020	RESTES A REALISER Au 31/12/2020	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-337 121.09 €	370 985.00 €	709 258.00 €	1 151.91 €
FONCTIONNEMENT	592 776.59 €			592 776.59 €
	255 655.50 €	370 985.00 €	709 258.00 €	593 928.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget CC 1000 ETANGS de l'exercice 2020 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de Mme CHIPAUX, 2^{ème} Vice-présidente.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES :
Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2021

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

Présenté par (1) Le Président.
A MELISEY, le 25/02/2021
Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.
A MELISEY, le 25/02/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

N° 2021-08

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/08

Affectation du résultat de l'année 2020 Budget principal

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 16 janvier 2021,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif CC 1000 ETANGS de l'exercice 2020, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 592 776.59 €
- Un déficit d'investissement de : - 337 121.09 €

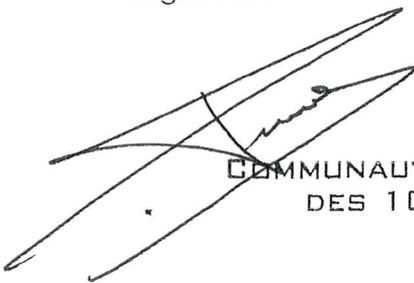
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 592 776.59€
Report en Investissement au D 001 : 337 121.09 €
Au compte 1068 : 0.00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-09

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/09

**Approbation compte de gestion – exercice 2020
Budget Ordures Ménagères**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2020 du Budget OM, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 02/03/2021
Reçu en préfecture le 02/03/2021
Affiché le
ID : 070-247000854-20210225-D2021_09-DE

Berger
Levrault

25
S. LURE

HELIOS
Le Trésor Public ou Service de Secteur Local
78200 SCE OM CCME

PAGE DES SIGNATURES

Exercice 2020

GAD

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SCE OM CCME pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par *M. Denis Pind* qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *25 Février 2021* par l'organe délibérant.

À *Deligny*, le *25/02/2021*.


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2021-10

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021***

N° 2021/10

**Approbation compte administratif - exercice 2020
Budget Ordures Ménagères**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
 Siégeant sous la présidence de Madame CHIPAUX Michèle, 2^{ème} Vice-présidente,
 Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,
 Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
 Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121- 14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget OM de l'exercice 2020 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de Mme CHIPAUX, 2^{ème} Vice-présidente.

RESULTATS EXERCICE 2020		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	14 510.06 €	881 099.38 €
Titres émis	29 712.00 €	819 623.09 €
Résultats	15 201.94 €	-61 476.29 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2019	AFFECTATION 2020	RESULTATS EXERCICE 2020	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020
INVESTISSEMENT	10 524.67 €		15 201.94 €	25 726.61 €
FONCTIONNEMENT	102 906.31 €		-61 476.29 €	41 430.02 €
TOTAUX :	113 430.98 €		-46 274.35 €	67 156.63 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	RESTES A REALISER Au 31/12/2020	RESTES A REALISER Au 31/12/2020	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	25 726.61 €	10 489.00 €	1 550.00 €	16 787.61 €
FONCTIONNEMENT	41 430.02 €			41 430.02 €
	67 156.63 €	10 489.00 €	1 550.00 €	58 217.63 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Ont signé les membres présents
 Pour extrait conforme
 Le Président
 Régis PINOT


 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES :
Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 0

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

Date de convocation : 17/02/2021

Présenté par (1) Le Président,
A MELISEY le 25/02/2021
(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A MELISEY, le 25/02/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...
(2) L'assemblée délibérante étant : le CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

N° 2021-11

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021***

N° 2021/11

**Affectation du résultat de l'année 2020
Budget Ordures Ménagères**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 16 février 2021,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif OM de l'exercice 2020, constatant que le
Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 41 430.02 €
- Un excédent d'investissement de : 25 726.61 €

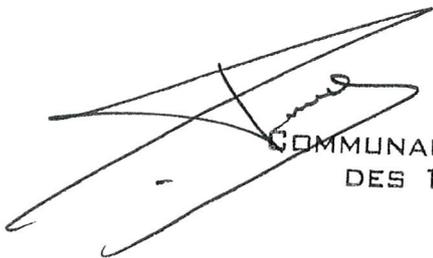
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- AFFECTE le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 41 430.02 €
Report en Investissement au R 001 : 25 726.61 €
Au compte 1068 : 0.00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/12

**Approbation compte de gestion – exercice 2020
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

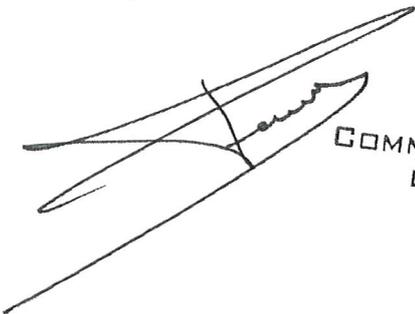
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2020 du Budget SPANC, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 02/03/2021
Reçu en préfecture le 02/03/2021
Affiché le
ID : 070-247000854-20210225-D2021_12-DE

1700125
S. LURE



PAGE DES SIGNATURES

Exercice 2020



Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SPANC CCME pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par *M. Régis Poul* qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *25 Février 2021* par l'organe délibérant.

À *M. L. S. 7*, le *25/02/2021*

~~COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS~~

N° 2021-13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/13

**Approbation compte administratif – exercice 2020
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Madame CHIPAUX Michèle, 2^{ème} Vice-présidente,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget SPANC de l'exercice 2020 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de Mme CHIPAUX, 2^{ème} Vice-présidente.

RESULTATS EXERCICE 2020		
	Investissement	Fonctionnement
<i>Mandats émis</i>	0.00 €	72 359.82 €
<i>Titres émis</i>	3 987.67 €	48 861.00 €
<i>Résultats</i>	3 987.67 €	-23 498.82 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2019	AFFECTATION 2020	RESULTATS EXERCICE 2020	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020
INVESTISSEMENT	-793.59 €		3 987.67 €	3 194.08 €
FONCTIONNEMENT	59 040.49 €	793.59 €	-23 498.82 €	34 748.08 €
TOTAUX :	58 246.90 €	793.59 €	-19 511.15 €	37 942.16 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	RESTES A REALISER Au 31/12/2020 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2020 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	3 194.08 €	6 500.00 €	1 024.00 €	-2 281.92 €
FONCTIONNEMENT	34 748.08 €			34 748.08 €
	37 942.16 €	6 500.00 €	1 024.00 €	32 466.16 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

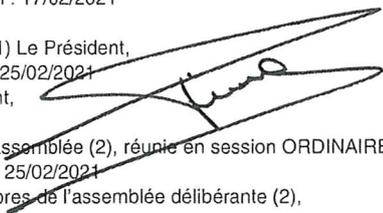


IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES :
Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2021

Présenté par (1) Le Président,
A MELISEY le 25/02/2021
(1) Le Président,



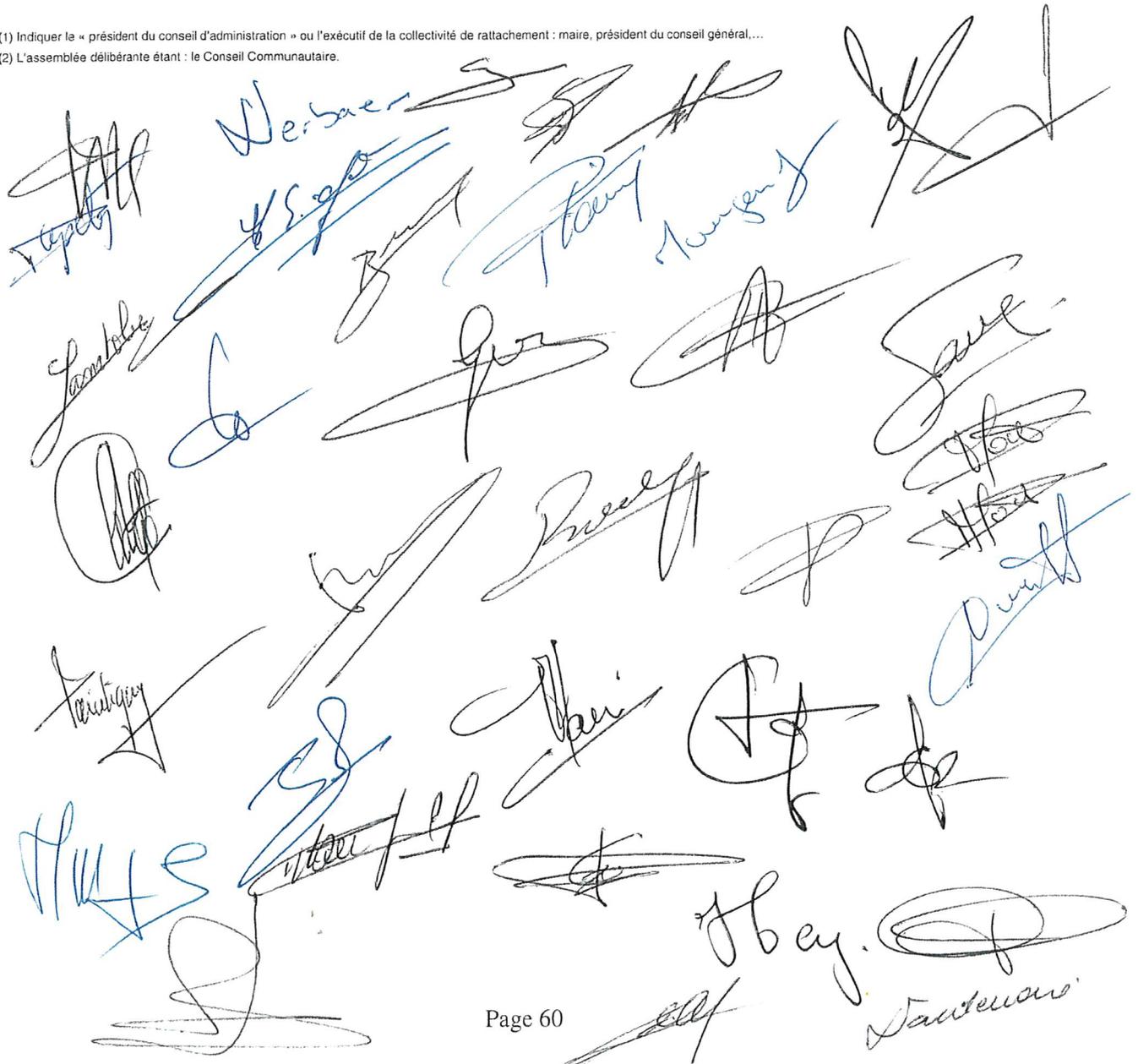
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A MELISEY, le 25/02/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



N° 2021-14

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/14

**Affectation du résultat de l'année 2020
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 16 janvier 2021,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif SPANC de l'exercice 2020,
constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 34 7483.08 €
- Un excédent d'investissement de : 3 194.08 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 32 466.16€

Report en Investissement au R 001 : 3 194.08€

Au compte 1068 : 2 281.92 €

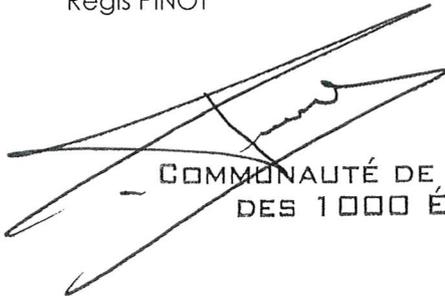
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-15

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/15

**Approbation compte de gestion – exercice 2020
Budget gymnase 1000 Etangs Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

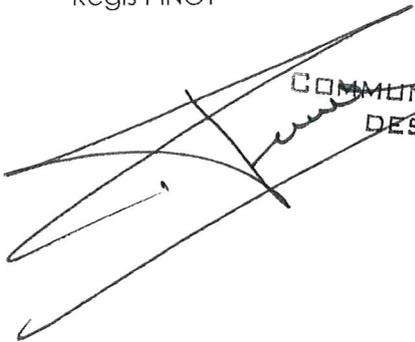
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2020 du Budget GYMNASSE DES 1000 ETANGS MELISEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 02/03/2021
Reçu en préfecture le 02/03/2021
Affiché le
ID : 070-247000854-20210225-D2021_15-DE



MELTOS
Le Réseau Public en Service de Sécurité Local
71500 GYMNASSE MILLE ETANGS CCME
PAGE DES SIGNATURES

Exercice 2020

et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

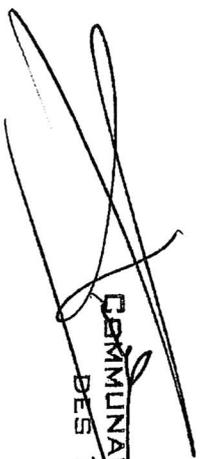
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de GYMNASSE MILLE ETANGS CCME pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par *Denis Danel* qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *25 Février 2021* par l'organe délibérant.

À *Bellevy*, le *25 Février 2021*


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2021-16

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/16

**Approbation compte administratif – exercice 2020
Budget gymnase 1000 Etangs Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Madame CHIPAUX Michèle, 2^{ème} Vice-présidente,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget GYMNASE DES 1000 ETANGS MELISEY de l'exercice 2020 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de Mme CHIPAUX, 2^{ème} Vice-présidente.

RESULTATS EXERCICE 2020		
	Investissement	Fonctionnement
<i>Mandats émis</i>	18 796.45 €	54 485.59 €
<i>Titres émis</i>	19 742.21 €	72 732.80 €
<i>Résultats</i>	945.76 €	18 247.21 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2019	AFFECTATION 2020	RESULTATS EXERCICE 2020	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020
INVESTISSEMENT	-16 171.21 €		945.76 €	-15 225.45 €
FONCTIONNEMENT	66 247.05 €	16 863.21 €	18 247.21 €	67 631.05 €
TOTAUX :	50 075.84 €	16 863.21 €	19 192.97 €	52 405.60 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	RESTES A REALISER Au 31/12/2020 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2020 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	-15 225.45 €	692.00 €	109.00 €	-15 808.45 €
FONCTIONNEMENT	67 631.05 €			67 631.05 €
	52 405.60 €	692.00 €	109.00 €	51 822.60 €

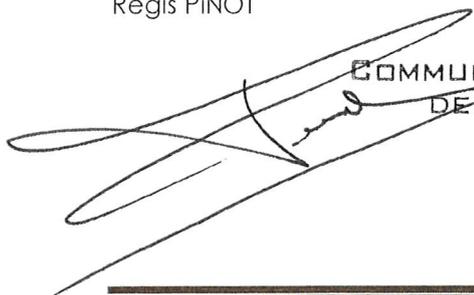
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2021

Présenté par (1) Le Président.

A MELISEY, le 25/02/2021

Le Président

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.

A MELISEY, le 25/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

[Handwritten signatures in blue ink, including names like Versaer, Fournier, and others]

*Obey-
Waldensheim*

N° 2021-17

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021***

N° 2021/17

**Affectation du résultat de l'année 2020
Budget gymnase 1000 Etangs Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 16 janvier 2021,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif GYMNASE 1000 ETANGS
MELISEY de l'exercice 2020, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 67 631.05 €
- Un déficit d'investissement de : -15 225.45 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 51 822.60 €

Report en Investissement au D 001 : 15 225.45 €

Au compte 1068 : 15 808.45 €

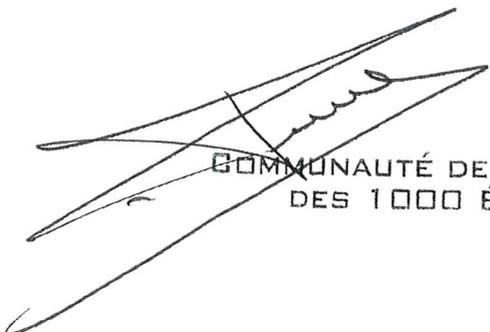
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-18

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/18

**Approbation compte de gestion – exercice 2020
Budget gymnase 1000 Étangs Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis**Pouvoirs:** Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

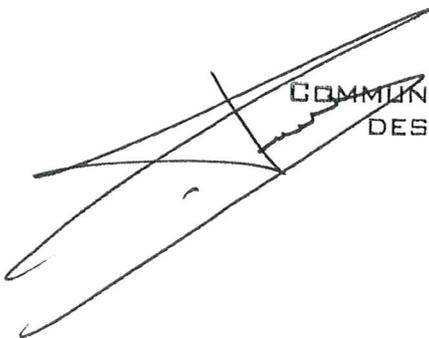
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2020 du Budget GYMNASE FAUCOGNEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

ID : 070-247000854-20210225-D2021_18-DE



070225
ES. LURE



14 Avenue Nobile au Service de l'Etat - Lure

71800 GYMNASSE 1000 ETANGS FAUCOGNEY
PAGE DES SIGNATURES

Exercice 2020

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À

, le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de GYMNASSE 1000 ETANGS FAUCOGNEY pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À

, le

Vu par *Regis Pindel* qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *23 Février 2021* par l'organe délibérant.

À *Relisy*

, le *25/02/2021*

~~COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS~~

N° 2021-19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/19

CA

~~Approbation compte de gestion~~ – exercice 2020
Budget gymnase 1000 Étangs Faucogney

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Madame CHIPAUX Michèle, 2ème Vice-présidente,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget GYMNASSE DES 1000 ETANGS FAUCOGNEY de l'exercice 2020 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de Mme CHIPAUX, 2ème Vice-présidente.

RESULTATS EXERCICE 2020		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	20 026.17 €	28 856.60 €
Titres émis	2 676.43 €	45 312.00 €
Résultats	-17 349.74 €	16 455.40 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2019	AFFECTATION 2020	RESULTATS EXERCICE 2020	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020
INVESTISSEMENT	24 122.55 €		-17 349.74 €	6 772.81 €
FONCTIONNEMENT	7 903.62 €	0.00 €	16 455.40 €	24 359.02 €
TOTAUX :	32 026.17 €	0.00 €	-894.34 €	31 131.83 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	RESTES A REALISER Au 31/12/2020	RESTES A REALISER Au 31/12/2020	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	6 772.81 €	20 000.00 €	3 104.00 €	-10 123.19 €
FONCTIONNEMENT	24 359.02 €			24 359.02 €
	31 131.83 €	20 000.00 €	3 104.00 €	14 235.83 €

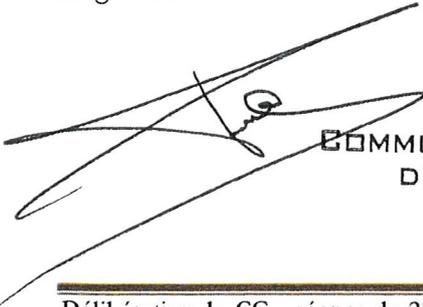
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-20

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021***

N° 2021/20

**Affectation du résultat de l'année 2020
Budget gymnase 1000 Etangs Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 16 janvier 2021,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif GYMNASE 1000 ETANGS
FAUCOGNEY de l'exercice 2020, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 24 359.02 €
- Un excédent d'investissement de : 6 772.81€

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 14 235.83 €
Report en Investissement au R 001 : 6 772.81 €
Au compte 1068 : 10 123.19 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-21

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/21

**Approbation compte de gestion – exercice 2020
Budget ZA Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2020 du Budget ZA FAUCOGNEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

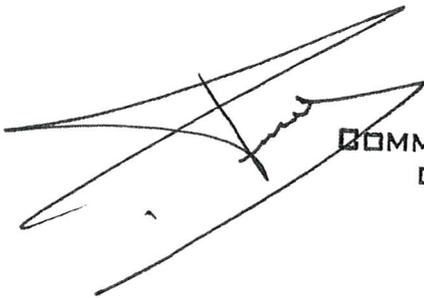
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES FONGIANGES

Envoyé en préfecture le 02/03/2021
Reçu en préfecture le 02/03/2021
Affiché le
ID : 070-247000854-20210225-D2021_21-DE



70210
S. LURE



Le Réseau National des Services de Gestion Locaux

70210 ZAE DE FAUCOGNEY CCME
PAGE DES SIGNATURES

Exercice 2020

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À , le

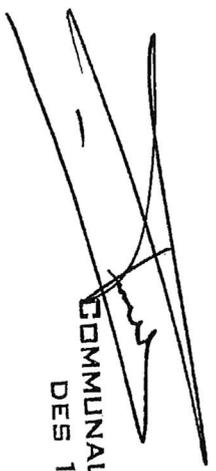
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZAE DE FAUCOGNEY CCME pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À , le

Vu par *Arts P. ncl* qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *25 Février 2021* par l'organe délibérant.

À *Melisy*, le *25 février 2021*


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2021-22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/22

**Approbation compte administratif – exercice 2020
Budget ZA Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis**Pouvoirs**: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Madame CHIPAUX Michèle, 2^{ème} Vice-présidente,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget ZA FAUCOGNEY de l'exercice 2020 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de Mme CHIPAUX, 2^{ème} Vice-présidente.

RESULTATS EXERCICE 2020		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	77 072.23 €	73 640.62 €
Titres émis	70 673.46 €	73 637.31 €
Résultats	-6 398.77 €	-3.31 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2019	AFFECTATION 2020	RESULTATS EXERCICE 2020	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020
INVESTISSEMENT	-44 753.61 €		-6 398.77 €	-51 152.38 €
FONCTIONNEMENT	3.31 €		-3.31 €	0.00 €
TOTAUX :	-44 750.30 €		-6 402.08 €	-51 152.38 €

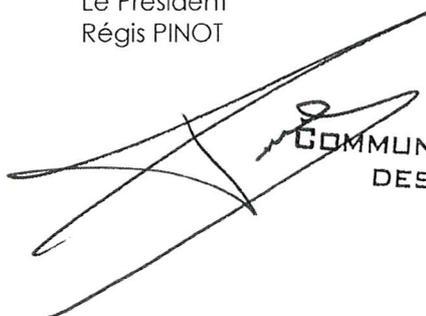
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 42
 Nombre de membres présents : 40
 Nombre de suffrages exprimés : 39
 VOTES :
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2021

Présenté par (1) Le Président.
 A MELISEY, le 25/02/2021
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.
 A MELISEY, le 25/02/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE	
--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.



N° 2021-23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/23

**Affectation du résultat de l'année 2020
Budget ZA Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 16 janvier 2021,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif ZA FAUCOGNEY de l'exercice 2020, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

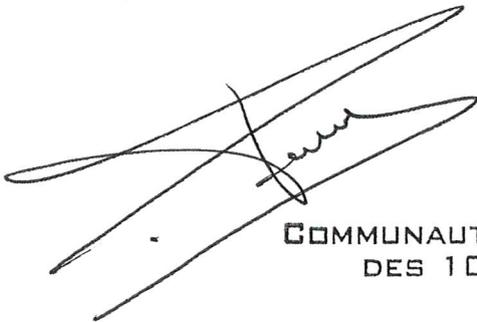
- Un excédent de fonctionnement de : 0.00 €
- Un déficit d'investissement de : -51 152.38 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2020 comme suit :
Report en Fonctionnement au R 002 : 0.00 €
Report en Investissement au D 001 : 51 152.38 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/24

Tarification OM et tarifs des bacs

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

En plus d'une révision des parts de certaines catégories (en rouge ci-dessous), les tarifs subissent une augmentation de la part de 15 €. **Soit un coût de la part à 100 €.** **Création d'une nouvelle catégorie « Maison de Santé »**

	Tarifs Redevance 2020		Tarifs Redevance 2021	
	Nombre de parts	Coût	Nombre de parts	Coût
Foyer 1 personne	1	85.00 €	1	100 €
Foyer 2 personnes	2	170.00 €	2	200 €
Foyer 3 personnes	2.5	212.50 €	2.5	250 €
Foyer 4 personnes	2.75	233.75 €	3	300 €
Foyer 5 personnes et plus	3	255.00 €	3.5	350 €
Résidences secondaires <i>Exonération de la redevance sur les résidences secondaires lorsque le propriétaire possède sa résidence principale sur le territoire de la CCME.</i>	1.5	127.50 €	1.5	150 €
Gîte	1	85.00 €	2	200 €
Chambres d'hôte	1	85.00 €	1	100 €
Camping 1 à 20 emplacements	1	85.00 €	1	100 €
Camping 21 à 40 emplacements	2	170.00 €	2	200 €
Camping 41 emplacements et plus	3	255.00 €	6	600 €
Caravane	forfait	50.00 €	forfait	50 €
Hôtel / restaurant / restaurant d'entreprise <i>Exonération totale en 2021 due à la crise sanitaire</i>	2	170.00 €	2	200 €
Collège	4	340.00 €	8	800 €
Salle polyvalente	1 part / tranche de 100 personnes		1 part / tranche de 100 personnes	
Supermarché	20	1 700.00 €	30	3000 €
Activité commerciale "profession de bouche"	1.5	127.50 €	1.5	150 €
Activité commerciale "pas de porte" et services	1	85.00 €	1	100 €
Activité industrielle	2	170.00 €	2	200 €
Maison de Santé			4	400 €
Station d'épuration Melisey	4	340.00 €	8	800 €
Stations d'épuration Servance et Faucogney	2	170.00 €	4	400 €

Rappel des tarifs concernant les bacs fournis par L'Entreprise C2T Déchets :

- Bac 120L OM 34 € TTC
- Bac 180L OM 42 € TTC
- Bac 660L OM 234 € TTC
- Bac 240L JA 47 € TTC
- Bac 360L JA 84 € TTC
- Bac 660L JA 234 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **ADOpte** la tarification des ordures ménagères selon le tableau présenté ci-dessus.
- **ADOpte** la tarification des bacs OM et TRI présenté ci-dessus.

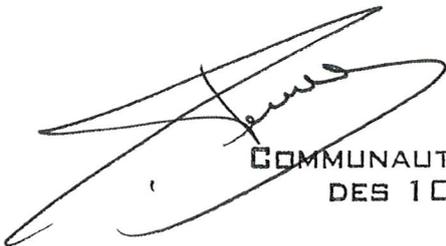
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2021-25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/25

SPANC : redevance annuelle

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Compte-tenu:
de la nécessité de d'équilibrer le budget
de la nécessité de rétablir des fonds libres
de la nécessité de dégager une capacité d'investissement
de la délibération du 26 janvier 2007
de la délibération du 16 décembre 2009

Le Président propose les tarifs suivants pour la redevance 2021 :

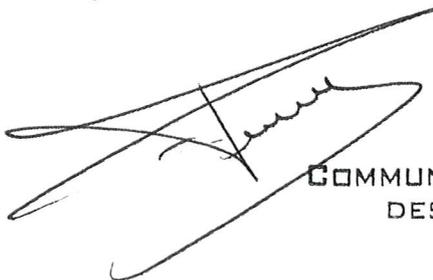
- **contrôle des installations neuves** : 200 €
- **contrôle de l'existant** : 150€
- **redevance annuelle** : 8 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **ACCEPTÉ** la redevance annuelle de 8 € pour les résidences en assainissement non collectif;
- **ACCEPTÉ** un coût de prestation de 200 € pour les installations neuves et de 150 € pour les cessions.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/26

Gymnase des 1000 Etangs à Melisey : participation des communes

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	LOUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée, le mode de calcul pour la participation 2021 à savoir 80 €/élève pour les communes extérieures et 275 €/élève pour les communes de la CCME :

Communes	Contribution 2021 Communes CCME	Contribution 2021 Communes extérieures
BELFAHY	275	
BELMONT	1 100	
BELONCHAMP	1 925	
ECROMAGNY	550	
FRESSE	8 250	
HAUT DU THEM	2 200	
LA LANTERNE	3 025	
LA NEUVELLE		320
FRANCHEVELLE		160
LANTENOT		1 040
LINEXERT		400
MALBOUHANS		880
RIGNOVELLE		160
MELISEY	20 075	
MONTESSAUX	2 200	
SERVANCE / MIELLIN	4 675	
ST BARTHELEMY	17 050	
ST GERMAIN		3 840
TERNUAY	5 500	
TOTAL	66 825	6 800

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **APPROUVE LA CONTRIBUTION 2021** des communes suivant le tableau ci-dessus

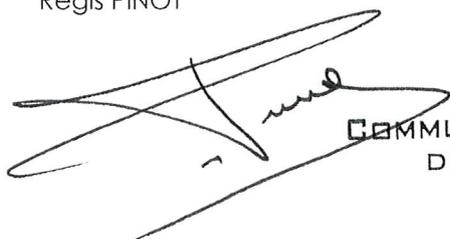
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2021-27

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/27

Gymnase des 1000 Etangs à Faucogney : participation des communes

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée, le mode de calcul pour la participation 2021 à savoir 133 €/élève pour les communes extérieures et 524 €/élève pour les communes de la CCME :

Communes	Contribution 2021 communes CCME	Contribution 2021 Communes extérieures
AMAGE	6 812	
AMONT ET EFFRENEY	1 048	
BREUCHOTTE		1 064
CORRAVILLERS	1 572	
ESMOULIERES	524	
FAUCOGNEY ET LA MER	9 432	
LA BRUYERE	2 096	
LA LONGINE	2 096	
LA PROISELIERE ET LANGLE	2 620	
LA VOIVRE	1 572	
LES FESSEY	4 716	
RADDON ET CHAPENDU		4 256
ST BRESSON		1 463
ST MARIE EN CHANOIS		1 596
LA ROSIERE	1 048	
BEULOTTE ST LAURENT	1 048	
LA CORBIERE		532
TERNUAY	524	
TOTAL	35 108	8 911

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **APPROUVE LA CONTRIBUTION 2021** des communes suivant le tableau ci-dessus

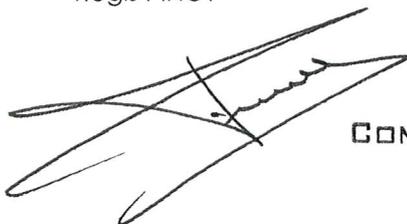
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2021-28

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/28

Intégration de Malbouhans à la CCME

NOMENCLATURE: 5.7 Intercommunalité

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Lors de la Commission Départementale de Coopération intercommunale du 27/01/2021 la commune de Malbouhans a réitéré le souhait de quitter la Communauté de Communes du Pays de Lure (CCPL) pour rejoindre la Communauté de Communes des 1000 Étangs (CCME).

La répartition de l'actif et du passif se fait entre la CCPLure et la commune de Malbouhans et ne concerne pas la CCME.

La fiscalité supplémentaire apportée par l'arrivée de Malbouhans couvrira les dépenses nouvelles liées à cette dernière (adhésions aux syndicats, périscolaire).

Deux points resteront à clarifier : les attributions complémentaires seront-elles positives ou négatives et le coût de l'adhésion à Aremis.

Au regard des éléments cités ci-dessus la CCME est favorable à l'accueil de Malbouhans en son sein.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	1	0	0

-MANDATE le Président pour mener à bien les démarches d'intégration de Malbouhans dès que ce sera possible

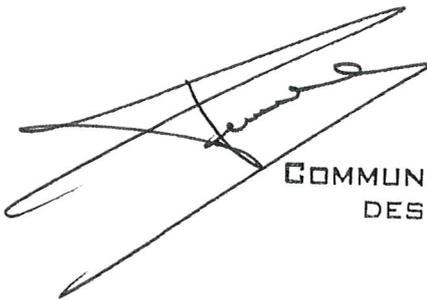
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-29

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/29

Taxe GEMAPI

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

La compétence GEMAPI, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018 a été transférée au SIBHVO.
Par délibération datée du 5 juillet 2018, il a été proposé, afin de financer cette compétence d'instaurer une taxe dédiée exclusivement aux dépenses générées par cette dernière et ce à partir de 2019.

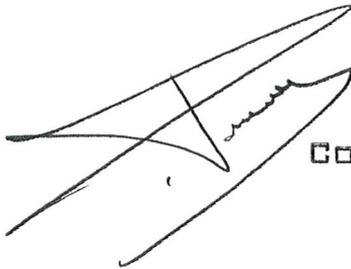
Le Trésor Public nous sollicite, afin de délibérer chaque année sur le versement de cette taxe GEMAPI au SIBHVO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **DECIDE** le versement de la taxe GEMAPI au SIBHVO
- **INSCRIT** cette somme au BP 2021

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2021-30

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/30

Modification simplifiée du PLU de Melisey

NOMENCLATURE: 2.1 Documents d'urbanisme

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente les raisons pour lesquelles une modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) de MELISEY est rendue nécessaire et les objectifs qui seront poursuivis.

Il s'agit de :

- Modifier l'article UD2 (suppression de la surface minimum concernant les constructions à usage de commerce et d'artisanat, de bureaux et de services, d'entrepôts commerciaux) afin de permettre le projet d'implantation du COLRUYT.
- Modifier plusieurs articles du règlement concernant l'aspect extérieur des constructions afin d'harmoniser les règles entre les différentes zones U et AU (couleur des toitures, couleur des façades, hauteur des clôtures).
- Modifier l'article 6 des dispositions générales afin d'intégrer le règlement départemental du SDIS.

CONSIDÉRANT que cette modification n'a pas pour conséquence de changer les orientations du plan d'aménagement et de développement durables (PADD), de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou naturelle ou une protection édictée en raison d'un risque de nuisance, de la qualité des sites, des paysages, ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance ;

CONSIDÉRANT en conséquence, que cette modification n'entre pas dans le champ d'application de la procédure de révision ;

CONSIDÉRANT que cette modification n'a pas pour effet (1) de majorer de plus de 20% les possibilités de construire résultant, dans la zone, de l'ensemble des règles du plan, (2) de diminuer les possibilités de construire, (3) de diminuer la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser et respecte les majorations de droit à construire définies à l'article L151-28 ;

CONSIDÉRANT en conséquence, que cette modification n'entre pas dans le champ d'application de la procédure de modification dite de droit commun ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L153-36 à L153-44 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Melisey approuvé le 14 septembre 2007, modifié le 2/06/2010, révisé partiellement le 15/09/2011, seconde révision approuvée le 27/09/2012, 3ème modification simplifiée approuvée par délibération de la CCHVO du 25 juin 2015, 4ème modification simplifiée approuvée par délibération de la CCHVO en date du 7 avril 2016 et dernière modification approuvée par délibération de la CCHVO du 8 novembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **DECIDE** d'autoriser le Président à prescrire, par le biais d'un arrêté, la modification simplifiée du PLU pour permettre :

- La modification de l'article UD2 (suppression de la surface minimum concernant les constructions à usage de commerce et d'artisanat, de bureaux et de services, d'entrepôts commerciaux) afin de permettre le projet d'implantation du COLRUYT. -
- La modification des articles relatifs à l'aspect extérieur des constructions des zones UA, UB, UC, 1AU et 2AU (toitures, façades, clôtures).
- La modification de l'article 6 des dispositions générales afin de l'adapter par rapport au règlement départemental du SDIS.

- **RETIENT** le cabinet DELPLANQUE pour mener à bien cette modification

- **VALIDE** le devis d'un montant de 3 360 € HT

- **INSCRIT** les crédits au BP 2021

- **REFACTURE** tous les frais afférents à cette modification simplifiée à la commune de Melisey

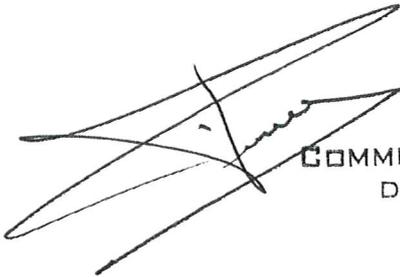
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-31

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021***

N° 2021/31

Demande de subvention pour le Festival de la ferme du Montanchoux

NOMENCLATURE: 7.5 Subventions

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président informe que nous avons reçu une demande de subvention pour un Festival mêlant art environnemental et musiques actuelles, qui se déroule du 27 au 29 août 2021 à la Ferme du Montanchoux sur la commune de la Voivre.

Il s'agit d'un évènement alliant **découvertes artistiques et sensibilisation écoresponsable**. L'évènement devrait accueillir 700 personnes, pendant 3 jours.

En quoi cela consiste :

- Une proposition culturelle forte, qui **soutient l'innovation artistique** et le renouvellement des formes. La programmation musicale et artistique accueillera une vingtaine d'artistes à se produire et à exposer sur le site.
- Une scénographie qui met en valeur la **beauté du lieu** et utilise les **ressources du territoire**, tant dans la construction du site que dans la vie des festivaliers.
- Un engagement fort aux côtés des festivaliers, dans une action alliant **développement durable** ; gestion des ressources, gestion des déchets et gestion de l'Humain.

Le budget est de 226 000 € et la participation sollicitée à la CCME est de 10 000 €.

Après échange avec les membres du Bureau, il est proposé de verser une subvention de 3 000 €. Cette somme ne sera versée que dans la mesure où le Festival aurait lieu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
30	1	9	0

- **VALIDE** le versement de la subvention d'un montant de 3 000 € à l'association « Créateurs d'Ondes » dont le siège est situé à la Marceline, 70310 La Voivre.

- **INSCRIT** les crédits au BP 2021

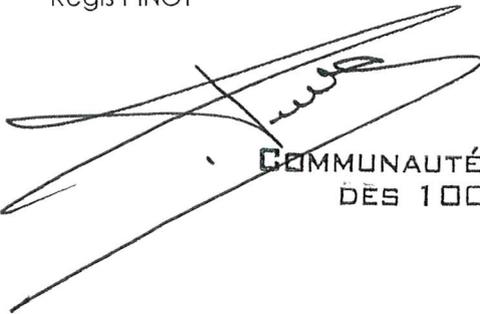
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/32

**Tarifs complémentaires des animations
de nos offices de tourisme à Melisey et Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Pour faire suite à une réunion de travail préparatoire à la saison touristique, il convient de modifier certains tarifs et de compléter l'offre.

<u>BOUTIQUE :</u>	<u>ANIMATIONS :</u>
<p>✓ Vente de chouettes en pierre Petit : 2 € Moyen : 4 € Grand : 8 €</p> <p>✓ Carte postale : 1 €</p> <p>✓ Livret rando photo : 1 €</p> <p>✓ Adhésion AAPPMA : 150 €</p>	<p>✓ Locations de VTT (VAE) : - 35 € la demi-journée - 45 € la journée Tarifs inchangés pour le VTC (VAE) : - 25 € la demi-journée et - 35 € la journée</p> <p>✓ Visites guidées : - 5 € : adultes - Gratuit : moins de 12 ans - 3 €/personne si groupe de 10 personnes minimum</p> <p>✓ Sorties champignons : - 6 € : adultes - Gratuit : moins de 12 ans</p> <p>✓ Escape Game : - 8 € : adultes - 5 € : De 10 à 16 ans Gratuit : moins de 10 ans</p> <p>✓ Sorties vélo gourmand : - 45 €/personne</p>

Le versement de cette somme se fait :

- soit en espèces
- soit par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **VALIDE** les tarifs proposés ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

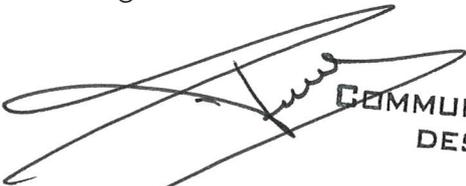
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/33

Service de remplacement : Centre de Gestion

NOMENCLATURE: 1.4 Autres Contrats

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte. Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Le CDG 70 a créé le service de missions temporaires pour proposer aux collectivités et aux établissements publics, par de la mise à disposition, du personnel de renfort ou de remplacement.

Il serait opportun que la Communauté de Communes des 1000 Etangs adhère au service de missions temporaires mis en place par le CDG 70 pour assurer la continuité du service en cas d'absence prolongée d'un agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **AUTORISE** Mr PINOT, Président de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, à signer la convention cadre d'adhésion au service de missions temporaires du CDG 70, ainsi que les documents y afférents,

- **AUTORISE** Mr PINOT, Président de la Communauté de Communes des 1000 Etangs à faire appel, en fonction des nécessités de services, au service de missions temporaires du CDG 70,

- **DIT** que les dépenses nécessaires, liées aux mises à dispositions de personnel par le service de missions temporaires du CDG 70, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

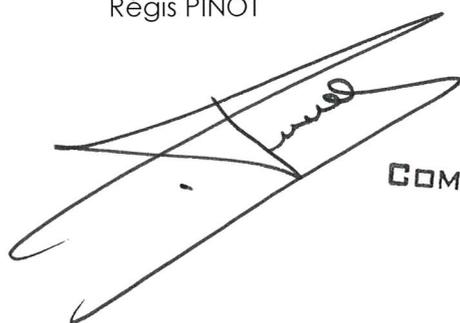
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/34

Mutualisation maintenance et achat défibrillateurs

NOMENCLATURE: 1.4 Autres Contrats

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Afin de développer l'installation de défibrillateurs à un moindre coût sur notre territoire, la CCME propose de mutualiser les opérations d'achat et de maintenance.

Une consultation menée auprès de plusieurs candidats permet de dégager un fournisseur/prestataire.

La maintenance se ferait grâce à 3 visites par an pour 96 € HT.

Un bordereau de prix pour l'achat des différents types de défibrillateurs a été fourni par le prestataire.

Le coût de la maintenance sera ensuite refacturé aux communes par la CCME tout comme celui des achats.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **AUTORISE** Mr PINOT, Président de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, à signer le contrat avec le prestataire retenu ainsi que le bordereau de prix pour les achats comme la maintenance.

- **DIT** que les dépenses nécessaires à ces opérations seront autorisées après avoir été prévues au budget.

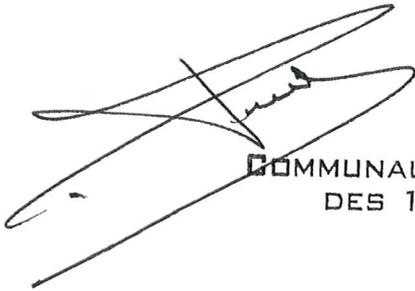
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2021-35

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

N° 2021/35

Motion collège de Melisey

NOMENCLATURE: 9.4 Vœux et motions

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Les enseignants et le personnel de Vie scolaire du collège de Melisey se sont massivement mis en grève ce mardi 2 février car ils ne sont pas entendus. Bien que la rentrée 2021 s'annonce avec autant d'élèves que cette année, les services départementaux ont décidé de fermer 2 classes.

Concrètement, cela signifie pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} que les 4 classes actuelles à 21 élèves n'en formeront plus que 3 avec 28 élèves au moins. Les enseignants et les AESH s'inquiètent des conditions d'accompagnement des élèves en situation de handicap (ULIS) avec de tels effectifs. L'incompréhension est immense : pourquoi prendre de telles décisions en pleine crise sanitaire ?

Pourquoi pénaliser un petit établissement rural qui se bat pour gommer les différences ?
Pourquoi supprimer les nombreux projets pourtant salués par les différents corps d'inspection ?

Par exemple, les élèves de CM1-CM2 de l'école de MELISEY ne pourront plus venir profiter des installations du collège ni se préparer aux enseignements du secondaire (dispositif « école du socle »). Et les élèves de 4^{ème} engagés dans la section sportive (Activités Physiques de Pleine Nature) vont voir les efforts d'une année entière stoppés net puisque cette section sera fermée l'année prochaine. Pourquoi pénaliser davantage ces enfants qui sortent à peine d'un confinement de 3 mois qui a plongé les parents dans le désarroi ?

La gestion des moyens qui consiste à prendre à Pierre pour donner à Paul est particulièrement injuste et inacceptable. Pour accorder des moyens à Melisey, il faudra qu'un autre établissement de Haute-Saône souffre.

Ce sont en effet 76 postes qui sont supprimés, pertes que les heures supplémentaires ne compenseront pas entièrement (d'après le communiqué du syndicat SE-UNSA). Les enseignants de Melisey se battent pour leurs élèves, mais ils sont navrés de ce que cela implique pour d'autres.

Alors qu'il n'y a aucune baisse d'effectifs au collège de Melisey, il semble donc légitime aux enseignants de demander le maintien de bonnes conditions d'apprentissage pour leurs élèves : la réussite de leur scolarité doit être une priorité « quoi qu'il en coûte » !

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **ADOpte** cette motion

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-36

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021*

N° 2021/36

Motion contre la fermeture du Centre des Finances publiques de Lure

NOMENCLATURE: 9.4 Vœux et motions

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 16 février pour la session ordinaire du jeudi 25 février 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	37
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien représenté par Mr FAIVRE Patrick	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DUPETY Sandra	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	JEUDY Jean-Luc	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	GRANDJEAN Michel
GIRARD Bernard		

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle excusée et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mme POIROT Martine

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Les élus de la communauté de communes des 1000 Etangs contestent la fermeture annoncée du centre des finances publiques de Lure en septembre 2021.

Avec le caractère rural de notre territoire, les problèmes liés à la mobilité, aux choix du mode de paiement, aux problèmes de connexion, les membres de la CCME expriment leur regret envers ce projet entraînant une fois de plus, une dégradation de l'accès aux services publics de proximité.

Le personnel d centre des finances publiques de Lure a dû faire face à une surcharge de travail due au regroupement en leur sein :

- du centre des finances publiques de Melisey fermé au 01/01/2018
- du centre des finances publiques de Villersexel fermé au 01/01/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

- **ADOpte** cette motion
- **DEMANDE** l'annulation du projet de fermeture du centre des finances publiques de Lure

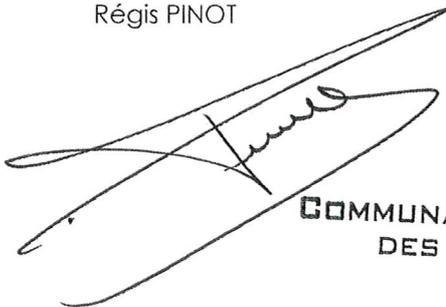
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**